

Espèce
d'intérêt
communautaire

n°1321

Nom français : Vespertilion à oreilles échancrées

Nom latin : Myotis emarginatus (Geoffroy, 1806) - famille des Vespertilionidae



Photo : A. Borissenko

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien** : 3 colonies de reproduction connues en Alsace au niveau de greniers de maisons
- **Régions** : espèce dont la discrétion masque probablement l'abondance relative en Lorraine selon SCHWABB & al., 1996 ; côté vosgien, elle n'est connue que dans une seule mine et un fort près d'Epinal. L'espèce atteint sa limite nord de répartition au niveau d'une ligne Verdun – Sarrebourg en Lorraine. Côté franc-comtois, une référence dans les Vosges haut-saônoises avec un seul individu à Ternuay (MORIN D. & al., 1991). Côté alsacien, on constate une forte diminution des effectifs reproducteurs suite à la disparition récente de plusieurs colonies. En hiver, on le rencontre côté alsacien dans une quarantaine de cavités situées sur 25 communes différentes (GEPMA, com. pers. - 2004).
- **National** : lente progression des effectifs dans les régions où l'espèce est bien représentée (ouest France) ; ailleurs, là où le murin à oreilles échancrées est en faible densité, le statut reste très préoccupant (MHN, 1999)
- **Europe communautaire** : statut et densités très variables au sein de son aire de répartition ; seules quelques rares régions européennes possèdent des populations significatives (centre et ouest France, Autriche)(in MHN, 1999)

STATUT(S) DE PROTECTION

France	Alsace	Autres
Nationale	/	Annexes II et IV de la Directive Habitats

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : présence d'un "tragus" long et pointu dans l'oreille (= genre *Myotis*). Pelage à texture particulière d'aspect laineux. Dos brun à roussâtre, certains individus très foncés.

Alimentation : régime alimentaire spécialisé (cas unique pour les chiroptères européens), avec une nette préférence pour les Diptères diurnes (mouches) et les Arachnidés- Pour la capture des proies, le vol stationnaire au sein de la végétation ou de bâtiments agricoles est une technique courante, mais le Murin à oreilles échancrées poursuit également les insectes de manière active au-dessus des rivières, des fosses à lisier ou autour des lampadaires (MHN, 1999).

Comportement : espèce très active la nuit.

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

Gîtes hivernaux : occupés d'octobre à début mai ; milieux souterrains à des températures comprises entre 6 et 9 °C (APTCS), rarement plus fraîches.

Les gîtes de prédilection sont situés dans les mortaises de charpentes et les mines ou ouvrages militaires (SCHWABB & al., 1996). L'espèce marque une préférence pour les milieux forestiers à dominance de feuillus, entrecoupés de zones humides, cours d'eau ou vallées fluviales mais chasse également en milieu plus urbanisé (jardins, vergers) où elle peut parfois s'installer (MHN, 1999). Utilisation régulière de gîtes secondaires situés entre 2,5 et 10 km de la colonie en cas de changement climatique (précipitations importantes ou baisse de température par exemple)(MHN, 1999). Elle peut s'éloigner jusqu'à une dizaine de km de son gîte.

LOCALISATION SUR LE SITE NATURA 2000 :

Sites d'hivernation connus :

COMMUNE	LIEU-DIT
Wasserbourg, Luttenbach	Petit Ballon

ETAT DE LA POPULATION SUR LE SITE LIFE :

- localisation : Petit Ballon
- nombre d'individus, densité de la population : ?
- échanges de la population du site avec les populations voisines : ?
- viabilité de la population du site natura 2000 des Hautes Vosges : ??

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

Au niveau des sites d'hivernation, on déplore essentiellement le dérangement en période sensible, aussi bien par les populations locales qui connaissent ces vestiges militaires mais également par des pilleurs qui viennent y chercher des trésors de collection. A noter également que certaines galeries en très mauvais état s'écroulent, en particulier au Petit Ballon. D'autres sont également utilisées comme dépotoirs.

GESTION CONSERVATOIRE :

- ENJEUX DE LA GESTION :

- ⇒ conserver sur pied les arbres creux, sites d'hibernation et surtout de reproduction des chauves-souris ; l'abattage motivé d'un arbre creux (raisons de sécurité) devrait s'effectuer en dehors des périodes de nidification ou d'hibernation, soit entre le mois d'août et de septembre
- ⇒ protéger les sites d'hibernation en empêchant l'accès par la pose de grilles
- ⇒ préservation des colonies de reproduction

- PROPOSITIONS DE GESTION CONSERVATOIRE :

- contrôler strictement l'accès aux sites d'hibernation connus par la pose de grilles
- conservation des arbres à vocation biologique dans les forêts gérées
- augmenter la maturité des écosystèmes forestiers gérés et conserver les forêts subnaturelles

- PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE :

Comptage annuel des animaux en hibernation par le Groupe d'Etudes de Protection des Mammifères d'Alsace

- ETUDES SUPPLEMENTAIRES :

- ⇒ catégories de produits antiparasitaires utilisées sur les animaux domestiques au pâturage et impacts de ces produits
- ⇒ connaissance du fonctionnement des gîtes hivernaux connus durant la belle saison

- INFORMATION, PEDAGOGIE : à déterminer, notamment avec les populations locales

BIBLIOGRAPHIE :

- HOMMAY G., 1993** - Recensement hivernal des chauves-souris et des batraciens dans les mines du sud-ouest du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ; PNRBV / Groupe de recherche en écologie et biologie souterraine : 4 p.
- MORIN D., SCHMITT. H., 1991** - Les chauves-souris des Vosges du Sud.; In : *Univ. de Franche-Comté, 1991 - Etude d'un pays comtois : les Vosges comtoises (cantons de Faucogney, Melisey, Champagney). Centre Univ. d'Etudes Régionales* : pp 167 - 194.
- MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - VILLE DE GENEVE, 1999** - Habitats et activité de chasse des chiroptères en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ; In *Le Rhinolophe, Vol. Spécial n°2, 1999* : 136 p.
- PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES, 1993** – Patrimoine géologique, minéralogique et minier du Parc naturel régional des Ballons des Vosges – sites expertisés en Franche Comté, sélection des sites d'intérêt majeur : fiches.
- SCHWAAB F., LEGER F., HAMON B., 1996** - Note des le statut des chiroptères (Vosges) ; In **CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 1996** - *Inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges - Rapport final*, Conseil Général des Vosges/ Agence de l'Eau Rhin-Meuse / Conseil Régional de Lorraine, 282 p. + fiches + annexes.*
- Sites internets** : <http://aptcs.ciril.fr/pghtml/especes/Evespor.htm>